



Entre l'automne et l'hiver

N.D.L.R : Suite à un oubli, le texte de novembre de la gare de Prévost, n'a pu être publié. C'est pourquoi vous trouverez dans les lignes qui suivent des informations concernant les événements d'octobre et de novembre à la Gare.

Catherine Baïcoianu

Des Fleurs – Pour égayer cette période un peu triste de l'année, nous avons reçu un beau cadeau de madame Guylaine Lecompte, propriétaire de la fleuristerie Reine des Prés; en effet elle a fait don à la gare d'un beau bouquet de fleurs, un montage décoratif qui embellit notre salle de réception et qu'elle se propose de modifier au gré des saisons. Merci, madame Lecompte pour cette charmante attention.

et sa bonne humeur. Bienvenue Estelle!! Un grand merci aussi à la ville de Prévost, en particulier à Christian Schryburt qui nous a offert des tables propres et neuves pour notre salle de conférence. Finalement l'Halloween est arrivée avec son cortège de fantômes et beaucoup de travail pour les bénévoles qui ont travaillé d'arrache-pied pour monter la maison hantée et les décorations, pour acheter et distribuer des bonbons aux 300 à 400 visiteurs qui sont venus frissonner à la gare, même monsieur le maire, Claude Charbonneau, est venu nous rendre visite!

rée et nous attendons amis de la gare pour notre souper de Noël le 28 décembre à 19h.

Les anniversaires – En octobre nous avons célébré l'anniversaire de notre fidèle bénévole Ronald Mongeon, en novembre celui de Denis Lacaire notre dévoué homme de ménage et en décembre ce sera au tour de notre vice-président Jean (Johnny) Girard de se laisser parler d'amour!– Regardez-le assurant la sécurité de Yves Labelle de la Ville de Prévost entrain d'installer de nouvelles décorations lumineuses.

Vœux de Guérison – Les membres du Comité de la gare de Prévost remercient madame Latreille de sa

Calendrier de la Gare

Artiste exposant en décembre

• Sonia Bernatchez

• La Gare est ouverte tous les jours de 8h30 à 16h30:

- Muffins et café sur place
- Locaux disponibles pour réservation

Site internet:

www.inter-actif.qc.ca/garedeprevost

Courriel: gare@colba.net

Information: 224-2105

lisant des faux finis, de la peinture sur bois et même de la sculpture de canards. Désormais c'est par le biais de l'aquarelle qu'elle a découvert en 2005 avec Madame Mariette Gignac, qu'elle a décidé de nous offrir l'expression de son talent.– En janvier 2007, ce sont les toiles de Madame Michèle Langevin qui viendront attirer l'œil des visiteurs de la gare...

Un train miniature –

Vous pouvez admirer depuis quelques jours une reproduction d'un train du C.P. datant des années 50 et

comprenant 14 wagons dont une locomotive et une cabhouse. Ce projet de maquette a été financé par Patrice Lesage et réalisé bénévolement par M. Eugène Bélanger. Venez voir cette fidèle réplique d'un train qui s'est arrêté ici autrefois, il vous attend aujourd'hui dans son tunnel de plexiglas.

Atelier de croissance personnelle le mardi 30 janvier de 9 à 16h30 à la gare de Prévost Un atelier donné par Marie-Christiane Berdick, intitulé: Construire son arbre généalogique ou connaître le passé pour bien vivre le présent. Inscripton (514) 543-3330.

Si vous avez l'intention de réserver un local dans la gare pour célébrer dans le temps des Fêtes, faites vite, il ne nous reste plus beaucoup de dates disponibles... Réservation au (450) 224-2105.

Cette fois c'est parti, Noël s'en vient....Joyeuses Fêtes à tous!



Maquette du train du C.P.



Yves « le beau » haut perché



Sonia Bernatchez devant ses toiles

collaboration bénévole au Conseil d'administration de la gare et lui souhaite un prompt rétablissement.

Galerie de la Gare – Ne manquez pas de venir voir les délicates aquarelles de **Sonia Bernatchez** qui exposera jusqu'à la fin de décembre. Cette charmante jeune femme qui a étudié en marché de la mode et en confection est une passionnée de couleurs et c'est que qui l'a amenée à s'exprimer par la peinture à l'huile pendant trois ans puis en réa-

La soupe – Le mois d'octobre a été, malgré la grisaille, bien rempli avec de nombreux visiteurs (549 signataires pour le mois d'octobre) dont de nombreux marcheurs qui ont pu apprécier la délicieuse soupe aux légumes, revenue au menu de la gare.

Décès – Sur une note plus triste, nous avons perdu un visiteur de longue date, Monsieur Gilles Lefebvre qui préparait une maquette de la gare et dont le souvenir restera marqué dans la mémoire de plusieurs. Enfin madame Jocelyne Latreille se voit dans l'obligation de quitter son poste de conseillère au sein de notre conseil d'administration, pour cause de maladie. Bon courage madame Latreille, nous espérons vous revoir parmi nous.

Enfin décembre! – Oui la neige est arrivée les skieurs aussi... et madame Lucie Lanteigne directrice du Parc Linéaire le P'titTrain du Nord m'assurait que cette année l'entretien de la piste serait amélioré. Alors à vos skis. La gare est déco-

Bénévoles – Un grand merci aux bénévoles qui, pour combler le départ des étudiantes depuis la fin août, se relaient pour assurer une permanence à l'accueil durant les fins de semaines, en particulier Marcel Leduc, Claude Péloquin, Ronald Mongeon, Estelle Denis et notre toujours présent Johnny Girard. Nous accueillons avec joie une nouvelle bénévole au sein du Comité de la gare en la personne de Madame Estelle Denis qui nous offre (et qui vous offre) son sourire

Physiothérapie et Ostéopathie FADI EID

pht **Fadi Eid** B.Sc. Pht. D.O. Membre O.P.P.Q. et R.O.Q.

...Intégrité et harmonie fonctionnelle sans douleur...

908, ch. du Lac Écho à Prévost 75, ch. de la gare, bloc L4, Saint-Sauveur
Tél. : 224-2189 • 224-2993 Tél. : 227-1864

Les Ateliers Pot en Ciel

Cours de poterie: Tour - Façonage - Sculpture

Prochaine session: Janvier 2007
Nouveau: Cours Parents-Enfants

Joanne Leclerc • Céramiste
joeden@sympatico.ca
(450) 224-7439

Chronique DE VOTRE avocat

À quelle date vous êtes-vous séparés ?

Cette question semble toute banale, mais elle est loin d'être vide de sens et de conséquence. Cette date est habituellement assez difficile à démêler. Est-ce la date où l'on s'est dit que ça ne fonctionne plus? Est-ce la date, où l'un ou l'autre partira? Avec le coût des maisons et des loyers en hausse, il n'est pas rare que les gens se séparent d'abord tout en partageant la même maison. Pourquoi se poser tant de questions? Parce que la réponse peut avoir une incidence importante sur le budget de la famille!

Par exemple, le couple de Marguerite et Gontran ont trois enfants et vivent des difficultés importantes depuis plusieurs mois. En novembre, rien ne va plus, ils partagent la même maison, Marguerite à l'étage et Gontran au sous-sol. Ils ont convenu que Gontran rachèterait en début janvier la part de la maison de Marguerite. Marguerite a trouvé un coquet appartement dont elle aura les clés à la mi-novembre, elle veut faire un peu de peinture et ne sait pas encore à quelle date elle déménagera. Quelle est la date de la séparation et pourquoi s'en préoccuper? Pour des raisons fiscales!

Si Marguerite et Gontran ont tous les deux des salaires importants, ils ont avantage à ce que Marguerite déménage avant le Jour de l'An. Les deux parents pourront bénéficier du crédit d'impôt pour une personne à charge admissible qui consiste à désigner un enfant comme un équivalent de conjoint lors de garde partagée, lorsqu'une personne n'a pas de conjoint. Si Marguerite, plutôt que de déménager avant le Jour de l'An attendait après, un seul des deux conjoints pourrait bénéficier du crédit, et ce, puisqu'un crédit pour équivalent de conjoint est accepté par établissement domestique autonome. De même, si les parties continuaient de cohabiter au 1er janvier, elles ne pourraient pas bénéficier de cette déduction en raison du salaire élevé de l'autre conjoint.

Par contre, si Marguerite ne travaillait plus depuis quelques années en raison du jeune âge des enfants, et que le couple a convenu que Marguerite aurait la garde des enfants, le couple aurait avantage à se séparer au premier janvier, car cela permettra à Gontran de bénéficier du montant pour époux (équivalent de conjoint) pour Marguerite. Le couple devra aussi aviser, dès que possible, après le 1^{er} janvier, les autorités fiscales de leur changement de situation afin que Marguerite puisse bénéficier des prestations fiscales pour enfants, qui seront désormais calculées sur sa portion de revenu seulement. À compter de cette même date, Marguerite pourra également bénéficier de crédits de TPS et de TVQ, le cas échéant. Chaque cas étant particulier, d'autres éléments pourront également être évalués.

Lors d'une séparation, il peut s'avérer important que votre avocat ou médiateur connaisse certaines incidences fiscales qui peuvent avoir un impact non négligeable. Chaque situation peut comporter des particularités, et il est souvent souhaitable de travailler en collaboration avec un cabinet comptable. Par exemple, la personne qui paie une pension alimentaire ou celle qui a un nouveau conjoint, même si elle exerce une garde partagée, ne sera pas autorisée à désigner un des enfants comme personne à charge admissible et ne pourra donc pas bénéficier de ce crédit.

Le cabinet Phaneuf Laframboise remercie le cabinet comptable Groupe Des Rochers CGA Inc. pour sa précieuse collaboration à cette chronique.

PHANEUF • LAFRAMBOISE • AVOCATS
450.224.3113

